

stable, une Europe dont les difficultés internes ne constituent pas une menace pour la paix du monde. En définitive, il faudra, entre autres choses, que le problème allemand soit réglé et qu'on mette fin à la division actuelle de l'Europe.

A part la question capitale du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, le Canada a, en Europe, d'autres intérêts du fait que ce continent lui a légué une part si importante de son patrimoine culturel. A cet égard, je songe en particulier à la France qui est, tout comme la Grande-Bretagne, une de nos mères-patrie.

Héritier des grandes traditions de la langue et de la culture françaises, le Canada est déterminé à contribuer pleinement à l'établissement de liens spéciaux entre les pays de langue française. Dans cette entreprise, nous nous inspirons de principes analogues à ceux qui ont déterminé notre attitude vis-à-vis du Commonwealth: nous voulons préserver et resserrer des liens traditionnels particulièrement chers aux Canadiens et les adapter aux grands objectifs de notre politique extérieure.

Il se peut fort bien que l'expérience que nous avons acquise au sein du Commonwealth, notamment dans le domaine culturel, puisse nous guider dans l'établissement de ces nouveaux liens avec les pays francophones. Les institutions par lesquelles le caractère permanent du Commonwealth s'exprime sur le plan concret, par exemple, la fondation du Commonwealth et l'association parlementaire du Commonwealth, pourraient peut-être servir de modèle en vue du resserrement des relations entre les pays de langue française. On est précisément en train de dresser les plans d'une réunion de parlementaires des pays d'expression française. Le Canada estime